PARIS (MPE-Média) - L'association nationale des opérateurs en énergie (ANODE) a gagné: le Conseil d'Etat vient de lui donner raison contre Bercy, qui doit revoir en hausse les tarifs particuliers du gaz, bloqués par le gouvernement fin septembre.

Altergaz, Poweo & Cie ont gagné, demandant le respect du mode de calcul du prix du gaz mis en place durant l'année en cours, appliqué aux seules entreprises.

Un cadeau de Noël pour les gaziers, pour GDF Suez, moins pour les consommateurs.